



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

Céret, le 26 AOUT 2014

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration **Mercredi 2 Juillet 2014 à Céret**

Etaient présents : Christiane Agrafeil-Colis, M. Bénichou, Jean-Pierre Devigne, Serge Ferradou, B. Lambert, Robert Marty, Rose-Marie Monge, G. Montel, Yves Santo, Pascale Série.

Absent : Michel Niémec

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 MAI 2014

Le compte rendu est approuvé

2. POINT SUR LA FETE DU CLUB (15 JUIN 2014)

La fête du club s'est déroulée dans une belle ambiance, avec une animation très appréciée. Pas eu de problème d'organisation, d'inscriptions, ni dans les parcours. A noter la présence municipalité de Céret : Monsieur Santol et Monsieur Puigmal.

BILANS :

Le bilan financier de la fête sera finalisé pour le prochain CA, des frais restent en cours, mais la dépense finale se situera dans les 300€ ; les repas étant réglés par les convives.

Le bilan des statistiques randonneurs (groupes, associations...) reste à faire

1^{er} Bilan : 135 Randonneurs et 115 Repas, peu d'enfants ont participé cette année ; il faut noter qu'en même temps ce dimanche une compétition sportive enfant avait lieu.

Les photos sont actuellement en cours de tri et seront mises sur le site sous forme de reportage.

Débriefing : Quelques problèmes dans l'organisation ont été relevés :

- Manque de tables et de chaises notamment pour les pique-niques
- Repas servi un peu tardivement, mais pas d'attente au service.
- Dé balisage commencé avant que les derniers randonneurs soient passés.
- Le choix de la date est soulevé ? Est-ce trop tôt dans la saison ?

Pour 2015 : Prévoir :

Plus de tables et chaises : 150 au lieu de 120 cette année.

Préparer une table pour les officiels

Afin d'éviter toute possibilité d'erreur, organiser une reconnaissance regroupant les animateurs, les baliseurs et dé baliseurs.

Bien caler le départ du dé balisage avec le dernier départ.

Bien caler l'arrivée du Traiteur

2015 sera le 30^{ème} anniversaire de La Randonnée Cérétane, il faut déjà réfléchir à l'organisation.

3. BUDGET PREVISIONNEL ET COUT DE LA LICENCE

Les trésoriers présentent un bilan provisoire et précisent que notre budget sera équilibré, si les subventions attendues rentrent bien, mais ne nous permettent pas d'absorber l'augmentation de la licence prévue par la FFRandonnée.

La Licence Fédérale pour 2014/2015 est à 26€, la discussion s'engage sur le coût de la cotisation :

1^{ère} proposition : Faut-il la laisser à 14,40€ et porter l'adhésion à 40.40 €.

2^{ème} proposition : L'augmenter de 0.60€ et porter l'adhésion à 41€ pour avoir un chiffre rond.

3^{ème} proposition : L'augmenter de 1,60€ et porter l'adhésion à 42€.

Les arguments sont avancés par les membres du Conseil d'administration puis les propositions sont mises au vote.

1^{ère} proposition : 2 voix

2^{ème} proposition : 2 voix

3^{ème} proposition : 6 voix

Le CA décide à la majorité de passer notre cotisation à 16€ soit une augmentation de 1,60€, la dernière de 5€ datait de 2007.

L'adhésion 2014/2015 est donc de 42€ pour l'IRA.

Elle sera soumise à approbation lors de la prochaine Assemblée Générale.

La nouvelle demande d'adhésion sera établie avec ce montant.

Convention de Balisage avec la Communauté de communes du Bas Vallespir :

Une avance sur cette prestation nous permettra d'acheter le matériel nécessaire (peinture, autocollants, pinceaux, assurance complémentaire...) et de prendre en charge une partie des frais de déplacement des baliseurs, sur la même base que celle du CDRP66.

4. FASCICULE DE PRESENTATION DE LA RANDONNEE CERETANE

Le document sera un peu modifié : photo des « Présidents » et texte sur la formation, et les numéros des agréments IT.

Le document sera envoyé par mail aux membres du CA pour « Bon à Tirer ».

5. MISE EN COHERENCE DES NIVEAUX DE RANDOS

La simplification des données sur les groupes de randos a été acceptée.
Les mêmes informations figureront sur le fascicule, sur les programmes et sur le site.

Il est bien entendu que les informations complémentaires seront à apporter par les animateurs, notamment celles qui concernent l'altitude, les difficultés de cheminement, les risques.... et figureront sur le descriptif de l'itinéraire.

6. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 SEPTEMBRE

PASCALE prévoit la préparation des courriers, des invitations, des convocations, des pouvoirs, des demandes d'adhésion etc... pour envoi le 6 Septembre 2014.

Il faut connaître le détail du Repas afin de le faire figurer sur les convocations.
Robert demandera un devis à Molas
Rose Marie demandera au Clos des Lys

7. DEMANDE DE ROLAND TIXIER CONCERNANT LES EVENEMENTS SUR LE DEPARTEMENT

Doit-on faire figurer sur le site tous les évènements « Randonnées » du département qui seraient susceptibles d'intéresser les adhérents ?

Après discussion, la décision suivante est actée :

« Afin d'alléger l'agenda, ne devront figurer dans celui-ci que les évènements organisés (tout ou partie) par La Randonnée Cérétane.

Dans une autre rubrique figureront les évènements susceptibles d'intéresser nos adhérents. »

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE.

PROCHAINE REUNION DU CA : MERCREDI 17 SEPTEMBRE A 9 HEURES

La secrétaire

Pascale SERIE

La Présidente

Rose-Marie MONGE

ATTENTION POINT IMPORTANT : ce compte rendu a été accepté par les membres du CA. La validation sera confirmée au prochain CA.